



Rennes, le 29 mai 2019

M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée Nationale
Hôtel de Lassay
128 rue de l'Université
75 007 PARIS

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Un député de la République, Bastien Lachaud, s'est introduit illégalement dans un élevage, pour faire le buzz. Agissant avec un groupuscule animaliste extrémiste, il a violé une propriété privée, participé au tournage d'une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux en utilisant, sans autorisation, des images volées dénigrant l'agriculture française.

Ces agissements, choquants de la part de militants extrémistes, sont scandaleux. Venant d'un élu de la République mandaté pour écrire le droit, ils sont inadmissibles.

Les éleveurs ainsi « visités » subissent un préjudice moral, qui mérite d'être pris en compte en termes d'accompagnement et de réparation. C'est tout le sens de la dépêche du gouvernement qui, par la voix du Ministère de la justice, invite les procureurs à traiter ces situations avec gravité et les auteurs avec sévérité. C'est aussi pour cette raison que nous incitons les agriculteurs victimes de ces faits à faire respecter leur droit, à porter plainte et utiliser les outils légaux pour se défendre.

Aussi, nous demandons aux pouvoirs publics la plus grande fermeté pour mettre fin à ces agissements qui, jusqu'à maintenant, se réalisent et se multiplient en toute impunité. Nous attendons des sanctions exemplaires. Ces actes illégaux ne peuvent rester impunis.

Alors que les actions illégales de quelques militants créent un climat de tensions, susceptible de générer des violences, nous attendons de la responsabilité et du discernement de la part de nos élus.

En tant qu'élu de la République, les députés ont un devoir d'exemplarité. Comment le citoyen pourrait-il comprendre qu'un acte est illégal si, ceux qui votent les lois, ne les respectent pas eux-mêmes ?

Le comportement de Bastien Lachaud n'est pas digne d'un député.

Nous tenons par ailleurs à rappeler que l'agriculture et l'élevage français sont réglementairement les plus encadrés au monde d'un point de vue sanitaire et de bien-être animal. Les intrusions en élevage engagent la sécurité sanitaire des élevages et de l'alimentation.

La volonté de ces activistes de détruire notre agriculture et notre élevage ne fait aucun doute. Comment un député peut-il utiliser sa fonction pour enfreindre la loi et mettre à mal tout un pan essentiel de l'économie de notre pays ? C'est une fois de plus indigne de tous les principes républicains.

Dès lors, et connaissant votre attachement aux institutions et à leur respect, nous vous demandons, en tant que Président de l'Assemblée Nationale, de faire un rappel à l'ordre et de prendre les sanctions appropriées, afin que cela ne se reproduise plus.

Nous vous demandons, par ailleurs, de rappeler à tous les députés, au-delà de leur conviction personnelle, leur rôle de représentation des citoyens et leur devoir d'exemplarité républicaine.

Nous vous demandons également de bien vouloir intervenir, dans le cadre de la prochaine loi de finance, pour que soit mis fin au subventionnement d'Etat de ces associations extrémistes qui bénéficient d'avantages fiscaux au titre des dons.

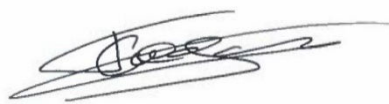
Les agriculteurs, qui travaillent chaque jour pour répondre aux besoins des consommateurs, sont exaspérés par cette situation. Nous attendons de votre part un soutien sans ambiguïté.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

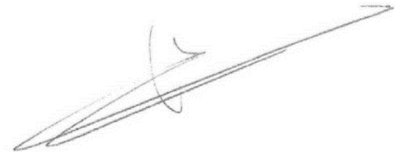
T. COUE,
Président de la FRSEA Bretagne



T. GUEGAN,
Président de JA Bretagne.



M. BLOC'H
Président de l'UGPVB.



Copie aux éleveurs bretons